

Image not found or type unknown



## Faire venir ma mère en France

Par **karimsouari**, le 19/01/2023 à 00:13

**Bonjour à tous,**

J'ai un titre de séjour pluriannuel, passeport talent, ma sœur travaille aussi en France et mon frère travaille en Allemagne, du coup ma mère est maintenant **seule** en Tunisie.

Comment puis-je **faire venir** ma mère ici en France.

avez-vous des retours d'expériences ou de conseils svp ?

**Merci d'avance.**

Par **Marck.ESP**, le 19/01/2023 à 08:38

Bonjour

Votre maman doit faire les démarches auprès du consulat de France, dans le cadre d'un visa long séjour valant titre de séjour mention vie privée et familiale.

<https://tunis.consulfrance.org/Demander-un-visa-pour-la-France-en-Tunisie>

Par **youris**, le 19/01/2023 à 10:55

bonjour,

la réponse dépend si votre mère a les moyens de vivre en France (revenus, logement, couverture maladie), il existe également un visa ascendant à charge ou les descendants

s'engagent à prendre totalement en charge l'ascendant qu'ils font venir en France, le principe est que votre mère ne soit pas à la charge de la France.

salutations

Par **karimsouari**, le **19/01/2023** à **10:59**

**Bonjour Youris , merci pour votre retour.**

Oui en fait c'est moi qui va prendre en charge ma mère,

Est ce que je dois déposer une **demande au sein des autorité française ou bien la demande se fait au consulat du pays d'origine ?**

**merci.**